

## **LE PROJET INDIVIDUEL DE RECHERCHE (PIR)**

### **MÉMOIRE INTERMÉDIAIRE DE M1**

#### **Note sur les directeurs de recherche**

Il appartient à chaque enseignant-chercheur de préciser ses attentes quant à la rédaction du mémoire. Les membres permanents de l'Équipe d'Accueil EA 3400 ou de l'UMR 7044 (Maîtres de Conférences, Maîtres de Conférences habilités, et Professeurs) peuvent encadrer les mémoires de Master 1 et de Master 2 (Nourane Ben Azzouna, Denise Borlée, Anne Corneloup, Valérie Da Costa, Hervé Doucet, Martial Guédron, Fanny Kieffer, Christine Peltre, Marc Schurr, Catherine Vanderheyde). Ces mémoires donnent lieu à une soutenance devant un jury composé d'au moins deux enseignants-chercheurs, dont le directeur du mémoire. Il est nécessaire d'avoir une habilité à diriger les recherches dans le jury de soutenance.

#### **Objectifs**

Il s'agit pour l'étudiant de montrer qu'il est capable de s'engager dans une enquête sur un sujet original et d'y répondre au moyen d'une approche cohérente et adaptée. Au terme de ce mémoire intermédiaire, à l'occasion de la soutenance, l'étudiant est jugé sur les compétences qu'il a acquises tant sur le plan heuristique que méthodologique. Sont ainsi évaluées ses capacités à mener une recherche plus approfondie. Attention toutefois que la validation de la première année de Master ne se résume pas à celle du Projet Individuel de Recherche. Un suivi régulier des enseignements et un rendu de tous les exercices sont requis. Les étudiants salariés qui se trouvent dans l'impossibilité de suivre régulièrement les cours et séminaires doivent se présenter à chaque professeur pour leur faire part de leur situation.

Le choix du sujet et les objectifs de ce premier travail sont fixés avec le directeur de recherche. Le volume est très variable, en fonction du sujet : généralement un mémoire de M1 comprend entre 40 et 70 pages (annexes et illustrations comprises). Les normes typographiques à suivre sont définies avec le directeur de recherche, mais on préconise le plus souvent la police Times New Roman, taille 12, un interligne et demi, avec les marges de trois centimètres à droite, à gauche, en haut et en bas, et des notes de bas de page en Times New Roman 10.

#### **Quels sont les points que le M1 doit développer ?**

Dans l'organisation de son travail, l'étudiant doit tenir compte du volume horaire des formations offertes en Master 1, ainsi que des différents dossiers et exposés qui lui seront demandés. Aussi le sujet du mémoire doit-il être défini de manière à pouvoir être traité dans les délais exigés.

À partir du sujet retenu en accord avec son directeur de recherche, l'étudiant doit dégager une problématique ouvrant sur une ou plusieurs questions qui constitueront la base de son mémoire. L'on attend que soient développés les points suivants :

1. Une rapide introduction présentant l'itinéraire de recherche et l'organisation générale du mémoire.

2. La définition de l'objet de recherche :

- un bilan historiographique sur le thème étudié
- une définition précise de l'objet qui sera traité dans le mémoire
- une contextualisation et une problématisation du sujet
- éventuellement la proposition d'un plan détaillé montrant la faisabilité d'un mémoire sur le sujet.

3. Une étude de cas est possible, voire recommandée. Celle-ci pourra comprendre une partie rédigée de la proposition de plan.

4. Les sources et instruments de travail - le corpus critique à utiliser pour traiter le thème étudié :

- dans le cas où le sujet en dépend, la transcription de la source principale
- les premiers éléments pour la mise au point d'un catalogue cohérent et conséquent
- une bibliographie classée et hiérarchisée

5. Une conclusion proposant un premier bilan et ouvrant les perspectives du mémoire de deuxième année

### **Quand et comment faut-il rendre son travail ?**

L'attention des étudiants doit être attirée sur le fait que la décision de conduire le mémoire à la soutenance n'appartient pas à l'étudiant, mais au directeur de recherche. À cet effet, il est indispensable d'avancer dans la rédaction du mémoire en lui rendant compte régulièrement du travail effectué et des difficultés rencontrées. Ce n'est pas quelques jours avant la soutenance qu'il faut faire part de problèmes qui n'auraient pas été discutés en cours d'année avec le directeur de recherche. Il est souhaitable, à la fin du premier semestre, d'avoir mis au point un plan prévisionnel détaillé du mémoire, l'amorce d'un corpus et des éléments de bibliographie. À la fin du second semestre, chaque étudiant doit rendre le mémoire rédigé et illustré, relié et présenté selon les normes attendues.

# LE MÉMOIRE TERMINAL DU MASTER

## MÉMOIRE DE M2

Les modalités de fonctionnement entre l'étudiant et son directeur de recherche sont les mêmes qu'en Master 1. À l'issue de la deuxième année, l'étudiant doit remettre son mémoire aux membres du jury en exemplaire papier environ deux semaines avant la soutenance. Ce mémoire comprend autour de 150 pages (rédaction, sources, catalogue et bibliographies comprises).

### **Organisation générale du (des) volume(s)**

#### 1. Couverture

La couverture doit présenter les indications qui suivent :

Université de Strasbourg

Faculté des Sciences Historiques

Institut d'Histoire de l'art

Titre du mémoire

Mémoire de Master 2 - Histoire de l'art, de l'architecture et du patrimoine

Mémoire présenté par Prénom NOM de l'étudiant

Sous la direction de Mme ou M. Prénom NOM du directeur de recherche

Année universitaire

Date de soutenance Soutenu le ...

#### 2. Page de garde (identique à la couverture)

#### 3. Remerciements

#### 4. Sommaire

5. Introduction. *Celle-ci décrit et légitime le sujet, le situe dans un bilan historiographique, présente ses problématiques et annonce le plan suivi.*

6. Développements. *Ceux-ci sont organisés en suivant un plan cohérent (qui s'articule le plus souvent en deux ou trois parties). Il s'agit à la fois de faire le point sur l'objet de la recherche et de souligner en quoi les analyses développées sont originales.*

7. Conclusion. *Celle-ci propose un bilan sur les principaux résultats de la recherche.*

8. Liste des sources, instruments de travail et la bibliographie utilisée

9. Annexes et/ou un catalogue des œuvres étudiées (le volume iconographique peut être reporté dans un volume spécifique)

10. Références bibliographiques

11. Illustrations, figures, tableaux éventuels non inclus dans le texte

## 12. Table des illustrations, figures, tableaux éventuels non inclus dans le texte

### **La soutenance**

La soutenance se déroule en présence du directeur de recherche et d'au moins un chercheur habilité. Elle ne doit pas être, pour l'étudiant, une répétition orale du contenu de leur mémoire, puisque le jury en a déjà pris connaissance. Il s'agit plutôt, pendant 10 ou 15 mn environ, de montrer quels étaient les enjeux de cette recherche, d'évoquer les raisons qui ont motivé le choix du sujet, de décrire l'approche méthodologique, les difficultés rencontrées, les institutions fréquentées, les éléments de conclusion auxquels le travail a permis d'aboutir, ce qu'il est possible d'en retirer, personnellement ou professionnellement.

À la fin de cette présentation, le jury commente le travail et fait part de ses remarques au candidat sur la logique du plan, sur la pertinence des analyses, sur des manques éventuels, lui posant des questions sur son sujet ou lui demandant de clarifier certains points. Au terme de la soutenance, le jury demande au candidat de sortir afin qu'il puisse délibérer. Puis il rappelle le candidat pour lui indiquer la note qu'il lui a attribuée.